

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Installateur de stores et volets

Numéro du CQP	113.2019 03 21
Date d'échéance	Décembre 2024
Créé par les CPNE du	21 mars 2019

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Jean-François Gorre 01 40 69 52 13 CPNE.BTP@national.ffbatiment.fr

Porteur du dossier :	Fédération Française du Bâtiment	
Responsable :	ACTIBAIE 10 rue du Débarcadère 75116 Paris	Nathalie Chassagne 01 40 55 13 08 chassagnen@metallerie.ffbatiment.fr

Secteur d'activité	Bâtiment
--------------------	----------

Description de l'emploi :	Ouvrier qui réalise, sous la responsabilité directe ou indirecte de la hiérarchie, en prévention et dans les règles de l'art, l'installation d'équipements de stores et volets, dans le secteur de l'habitation et du tertiaire, en construction neuve et en rénovation. Il assume aussi l'entretien et la maintenance de ces équipements. Il doit faire preuve, sur le chantier, d'initiative et de réactivité.
---------------------------	--

Dénomination de la Qualification	Installateur de stores et volets
----------------------------------	----------------------------------

Classement	Niveau III P 1 coefficient 210 CCN ouvrier du bâtiment
------------	--

## Référentiel d'activités

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>
<b>Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation de stores et volets</b>	
<b>Préparation et contrôle amont de l'intervention</b>	<b>Préparer l'installation sur le plan matériel, logistique et sécuritaire</b> , à partir d'un dossier de pose préparé par la hiérarchie, afin de garantir le bon déroulement de l'installation.
	<b>Vérifier la faisabilité technique de l'intervention</b> , par rapport au plan d'installation préparé par le responsable hiérarchique, afin de garantir l'installation dans les conditions attendues de sécurité, de délai et de qualité.
	<b>Dialoguer avec le client et les autres intervenants sur le déroulement du chantier et les éventuelles difficultés</b> afin de garantir sa réalisation dans les conditions requises de délai, sécurité et qualité.
<b>Implantation et sécurisation de l'intervention</b>	<b>Sécuriser l'intervention</b> en sélectionnant les Moyens de Protection Collective (MPC) si nécessaires et les Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés selon les règles de santé et sécurité afin de réduire tout risque d'accident.
	<b>Approvisionner la zone de travail avec le matériel et les produits à installer</b> , en s'assurant de respecter les règles de sécurité concernant le port de charges lourdes et les règles de circulation, afin de garantir l'intégrité du matériel à installer et de l'environnement de travail.
<b>Bloc 2 : Réaliser son intervention d'installation de stores et volets</b>	
<b>Préparation de l'environnement de pose</b>	<b>Démonter le produit présent</b> , en suivant toutes les étapes et les règles de sécurité, afin de permettre l'installation du nouveau produit.
	<b>Réceptionner le support de la nouvelle installation</b> , en l'adaptant dans la limite de ses compétences, afin de répondre à des critères esthétiques et/ou techniques.
<b>Pose des stores et volets</b>	<b>Installer le produit</b> , en repérant et en positionnant les perçages et fixations correspondants, afin de répondre aux exigences fabricants et aux contraintes de l'environnement.
	<b>Procéder à la mise en service du produit installé</b> , en s'assurant de respecter les règles de sécurité et les exigences fabricants, afin de régler et finaliser l'installation.
<b>Clôture de l'intervention</b>	<b>Procéder aux contrôles et essais de l'ensemble des fonctions</b> , en s'assurant de répondre aux exigences de la fiche de pose et à la personnalisation-client, afin de valider la conformité du produit installé.
	<b>Remplir les documents de clôture d'intervention</b> (PV de réception ou rapport d'exécution) afin de rendre compte des travaux réalisés à sa hiérarchie et solder le chantier vis-à-vis du client.
	<b>Nettoyer le chantier</b> , notamment les déchets générés par le démontage d'une installation existante, dans le respect des règles environnementales afin de laisser le chantier propre et supprimer les risques de pollution.

